

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat -86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

SOMMAIRE

Partenaire.....	p. 2
Avis aux clubs.....	p. 3
Avis aux arbitres.....	p. 7
Avis aux éducateurs.....	p. 9
PV Comité de Direction.....	p. 11
PV Commission Arbitrage.....	p. 13
Informations diverses.....	p. 14

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 25 août :

- Commission d'Appel
- Détection U13G à St Benoît

Mercredi 27 août :

- Commission des Jeunes

Jeudi 28 août :

- Détection U14G à Vouneuil sous Biard

Vendredi 29 août :

- Détection U13F et U14F à Buxerolles
- Remise des récompenses

FORMATIONS INITIALES D'ARBITRES

FORMATIONS

ARBITRES



SPORTIF
COURAGEUX
RESPONSABLE
ENGAGÉ
PASSIONNÉ

Informations & inscription sur malfna.fr

POITIERS

- 04, 05 & 11 octobre 2025
- 06, 07 & 13 décembre 2025
- 17, 18 & 24 janvier 2026

nouveauté / formation Gestes qui sauvent incluse



JOURNÉES D'ACCUEIL – APPEL À CANDIDATURE

Nous lançons un appel à candidature pour l'organisation des Journées de Rentrée du Foot pour les catégories U11, U7-U9 et U6F-U13F.

Plus d'informations page 4

PARTENAIRE DE LA SEMAINE



DOSSIER DE CANDIDATURE U13

Les engagements en U13 D1 et en U13 D2 phase 1 se font sur la base d'un appel à candidature.

Lien d'accès aux dossiers page 4

ENGAGEMENTS

Les engagements en Jeunes (Garçons et Filles) et Foot Diversifié sont encore ouverts sur Footclubs.

Dates de fin d'engagements et explications pages 3 et 4



PARTENAIRE

VOS FORMATEURS

Enrick Cosson - 06 47 66 18 90
 Dirigeant fondateur des 2 entités ECP & ECC. Enrick est dans le monde associatif depuis 20 ans. Il connaît parfaitement ses difficultés, ses problématiques et ses attentes.

Jordan Durand - 06 66 91 11 76
 Formateur et conseiller en associations sportives. Jordan fait parti d'une association sportive depuis le plus jeune âge et en connaît tous les rouages.

Alexandre Merlet - 06 20 73 03 01
 Passionné de sport et impliqué dans le monde associatif. Alexandre met ses compétences et connaissances au service des clubs.

Anelore Méry - 06 60 27 93 34
 Formatrice et conseillère en communication. Anelore est CM de plusieurs entreprises et crée des sites internet. Elle conçoit également des objets de communication personnalisés.

Damien Guillaume-Bonnin - 07 71 00 62 84
 Formateur en technique d'analyse vidéo. Damien a déjà accompagné de nombreux stagiaires et gère l'analyse vidéo d'un club de foot depuis 3 saisons au niveau régional.

Élodie Cervais - 06 72 68 73 35
 Formatrice DUERP, son approche pédagogique interactive et son engagement rendent le DUERP accessible à tous afin d'évaluer efficacement la gestion des risques professionnels.

NOS MISSIONS

- Aider les clubs à se structurer et à se développer.
- Favoriser la montée en compétences des membres encadrants et dirigeants de l'association par le conseil et la formation
- Accompagner les clubs dans leur démarche de projet

EC CONSULTING

consult.perf@gmail.com
 02 36 05 63 05
 Loches
 www.eccformation.com



CONSULTING

CLUBS ET ASSOCIATIONS
vous n'êtes plus Seuls !

Formation éligible au financement Formation adaptée à votre structure & dans vos locaux

NOS FORMATIONS

"Bilan de compétences"
 un outil essentiel pour envisager sereinement votre prochaine étape professionnelle.

Avoir une communication efficace pour sa structure"
 Fluidifiez votre fonctionnement et améliorez votre image grâce à la communication !

"Créer un site internet 100% sur mesure"
 Ayez un espace de communication personnalisé et illimité et gagnez en crédibilité.

"Maîtriser les bases associatives"
 Acquérez les connaissances clés pour optimiser vos compétences et renforcer l'impact de votre engagement.

"Améliorer les ressources financières de sa structure"
 Augmentez vos ressources grâce à une meilleure gestion et au développement de partenariats !

"Mettre en oeuvre et piloter le projet de sa structure"
 Définissez et formalisez votre projet associatif qui sera le véritable guide et fil conducteur de votre structure !

"Créer et promouvoir un événement"
 Augmentez votre notoriété et diversifiez vos ressources financières grâce à la mise en place d'événements !

"Améliorer la gestion RH de sa structure"
 Recrutez et managez vos salariés et bénévoles de manière efficace au sein de votre structure.

"Analyse vidéo dans le sport"
 Connaître les techniques d'analyse vidéo liées à une activité physique et sportive afin d'optimiser la performance de votre équipe.

DUERP Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
 Optimisez la gestion de la santé au travail pour renforcer la sécurité et le bien-être au sein de votre structure.



NOTRE ACCOMPAGNEMENT

FORMATION, CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT



Financer sa formation

L'Afdas prend en charge les coûts pédagogiques des demandes de formation formulées par un adhérent pour ses salariés ou les dirigeants bénévoles et éligibles au titre du plan de développement des compétences.



Nos points forts

- Formation 100% sur mesure qualitative.
- Accompagnement de bout en bout
- Un formateur expérimenté et impliqué en associations sportives
- Calendrier de formation flexible.
- Modalités pédagogiques optimales
- Suivi post formation



AVIS AUX CLUBS

CALENDRIER GÉNÉRAL

TÉLÉCHARGEZ LE CALENDRIER GÉNÉRAL

DATES À RETENIR

- **Vendredi 29 août** : Soirée des récompenses – Gallery République 86000 Poitiers
- **Samedi 6 septembre** : Réunion de rentrée des jeunes
- **Vendredi 12 septembre** : Réunion des observateurs – District de la Vienne de Football
- **Samedi 13 septembre** : Journées d'accueil U11
- **Vendredi 19 septembre** :
 - Réunion Foot Loisirs – District de la Vienne de Football
 - Réunion des observateurs – District de la Vienne de Football
- **Samedi 20 septembre** : Journées d'accueil U7-U9
- **Vendredi 26 septembre** : Remise des récompenses Labels FFF/CA – Crédit Agricole Touraine Poitou
- **Samedi 27 septembre** :
 - Stage de cohésion des arbitres
 - Journée d'accueil foot féminin

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Le calendrier des compétitions départementales ne pourra être publié qu'à la fin du mois d'août.

Cette décision intervient dans l'attente de la réunion de la Commission fédérale des règlements et du contentieux, prévue le 28 août prochain, chargée d'examiner un appel introduit par le District de Football de la Vienne.

Nous sommes conscients de l'attente que cela peut engendrer et tenons à souligner que cette situation résulte du respect des procédures réglementaires en vigueur.

Nous remercions l'ensemble des clubs, dirigeants, éducateurs et licenciés pour leur compréhension et leur patience.

ENGAGEMENTS

Nous vous informons que les engagements Jeunes et Foot Diversifié sont encore ouverts sur Footclubs.
Merci de saisir tous vos engagements dans le module compétitions officielles (dans Footclubs - Epreuves Championnats et Coupes).

Merci de **bien vérifier vos terrains** et **vos desideratas** (jumelage et alternance, horaires, nocturne...), en championnat et en coupe, (avec le nouveau logiciel, les desideratas sont conservés d'une saison à l'autre) et de les modifier si nécessaire.

A cet effet, vous trouverez une notice explicative : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/88f1785d8905c9499db3f157b144e2c9.pdf>

Saisissez l'engagement de votre équipe avant de saisir l'entente dans Footclubs – Organisation – Vie du club.

Comment créer une entente, explications : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/8681bc44892b952b17adb860fda169b5.pdf>

Nous vous remercions de bien noter les dates de fin d'engagements ci-dessous :

Pour les jeunes :

U18/U17, U17/U16, U15, U13 D1, U13 D2, U13 Brassage et U11 le 31/08/25

Pour les U13 D1 et U13 D2 un dossier de candidature sera à renvoyer en plus de l'engagement Footclubs.

U7 et U9 le 14/09/25

Les équipes U11 et U7-U9 sont à engager dans le module Compétition (dans Footclubs - Epreuves Championnats et Coupes)

Futsal Jeunes le 30/11/25



Pour les jeunes féminines :

U11-U13F le 24/08/25 pour la phase 1

U15F à 11 le 24/08/25 pour la phase 1

U16/U18F à 11 le 24/08/25 pour la phase 1 (Gestion District 79)

U14/U17F à 8 le 24/08/25 pour la phase 1 (Gestion District 79)

U6-U10F le 14/09/25 dans le module Compétition (dans Footclubs - Epreuves Championnats et Coupes)

Foot Diversifié :

Foot Loisir le 11/09/25

Futsal le 14/09/25

En cas de problème consultez le portail d'assistance en cliquant sur le "?" disponible en haut à droite de l'application "Compétitions" ou via cette URL : <https://hosted-product.app.smart-tribune.com/faq/private/fff/?tag=nouveau-module-competition-1179>

DOSSIER DE CANDIDATURE U13 D1 ET D2

Pour la saison 2025/2026, les engagements en U13 D1 et en U13 D2 phase 1 se font sur la base d'un appel à candidature.

A cet effet, vous trouverez ci-dessous les dossiers de candidature ainsi que les éléments à nous communiquer :

- U13 D1 : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/5821fae0a664d6a48f2b984f5a40b1e4.pdf>
- U13 D2 : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/2792d56bd4aa9bbfe6a05d87aeaaf8e1.pdf>

Les dossiers sont à nous retourner complétés **avant le 31 août 2025**, tout comme l'engagement sur Footclubs.

JOURNÉES D'ACCUEIL – APPEL À CANDIDATURE

Nous lançons un appel à candidature pour l'organisation des Journées de Rentrée du Foot pour les catégories U11, U7-U9 et U6F-U13F.

Pour les clubs intéressés pour recevoir un plateau, nous vous remercions de nous le faire savoir, par mail, pour le lundi 25 août 2025.

Prérequis Rentrée du Foot U11 :

- Disponible le samedi 13 septembre matin
- Un Terrain Foot à 11 équipé de buts mobiles Foot à 8 (2 terrains Foot à 8)
- Une aire de jeux pour une activité complémentaire

La répartition des équipes se fera sur la base des engagements en championnat, pensez-bien à vous inscrire via Footclubs pour le dimanche 31 août 2025.

Prérequis Rentrée du Foot U7-U9 :

- Disponible le samedi 20 septembre matin
- Deux Terrains Foot à 11 (voir 1 terrain Foot à 11 et une aire de jeux)

La répartition des équipes se fera sur la base des engagements aux plateaux au 10 septembre 2025, pensez-bien à vous inscrire via Footclubs dès que possible après la rentrée.

Prérequis Rentrée du Foot U6 – U13F :

- Avoir une équipe féminine engagée pour cette saison (U6-U8F, U8-U10F ou U11-U13F)
- Disponible le samedi 27 septembre la journée
- Deux Terrains Foot à 11

La répartition des équipes se fera sur la base des engagements en championnat et aux plateaux, pensez-bien à vous inscrire via Footclubs pour le dimanche 24 août 2025 pour les U11-U13F et pour le dimanche 14 septembre 2025 pour les U6-U10F.

**LISTE DES CLUBS POUVANT BÉNÉFICIER DE MUTÉS SUPPLÉMENTAIRES**

Rappel de l'article 45 du Statut de l'Arbitrage : « Le club qui, pendant les deux saisons précédentes, a compté dans son effectif, au titre du Statut de l'Arbitrage en sus des obligations réglementaires, y compris les clubs non soumis aux obligations, un arbitre supplémentaire non licencié joueur, qu'il a amené lui-même à l'arbitrage, a la possibilité d'obtenir, sur sa demande, un joueur supplémentaire titulaire d'une licence frappée du cachet « mutation » dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix définie pour toute la saison avant le début des compétitions. Cette mutation supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales. Si le club a eu 2 arbitres supplémentaires ou plus, il peut avoir au maximum 2 mutés supplémentaires titulaires d'une licence frappée du cachet « mutation ». Ces mutés supplémentaires seront utilisables dans la ou les équipes de Ligue ou de District de son choix, définies pour toute la saison avant le début des compétitions. Ces mutations supplémentaires sont utilisables pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales. La liste des clubs bénéficiant de ces dispositions sera arrêtée au 15 juin et publiée au bulletin officiel ou sur le site internet de la Ligue ou du District. »

Cette liste d'attribution résulte de l'étude des mutés supplémentaires des clubs départementaux figurant sur le P.V. de la C.D. STATUT de l'ARBITRAGE du 26 juin 2025. Les clubs bénéficiant de cette disposition et n'ayant pas répondu à l'attribution avant la date limite indiquée (15/08/2025), se verront attribuer le ou les mutés supplémentaires à leur équipe 1ère SENIOR.

DEPARTEMENTAL 1

VOUNEUIL-BÉRUGES (+1 muté) – un muté pour l'équipe 1^{ère} (D1)

DEPARTEMENTAL 2

POITIERS CEP (+1 muté) – sans réponse, un muté pour l'équipe 1^{ère} (D2)

LA PALLU (+1 muté) – sans réponse, un muté pour l'équipe 1^{ère} (D2)

ROUILLÉ (+2 mutés) – sans réponse, deux mutés pour l'équipe 1^{ère} (D2)

DEPARTEMENTAL 3

A.C.G FOOT SUD 86 (+2 mutés) – sans réponse, deux mutés pour l'équipe 1^{ère} (D3)

QUINCAY (+1 muté) – sans réponse, un muté pour l'équipe 1^{ère} (D3)

LOUDUN (+1 muté) – sans réponse, un muté pour l'équipe 1^{ère} (D3)

POITIERS ASAC (+1 muté) – un muté pour l'équipe 1^{ère} (D3)

POITIERS GIBAUDERIE (+1 muté) – sans réponse, un muté pour l'équipe 1^{ère} (D3)

DEPARTEMENTAL 5

BLANZAY (+1 muté) – un muté pour l'équipe 1^{ère} (D5)

BUXEUIL (+1 muté) – sans réponse, un muté pour l'équipe 1^{ère} (D5)

SILLARS (+1 muté) – sans réponse, un muté pour l'équipe 1^{ère} (D5)

VENDELOGNE (+1 muté) – un muté pour l'équipe 1^{ère} (D5)



FÊTE DU SPORT – 13 ET 14 SEPTEMBRE 2025

Qu'est-ce qu'un événement « Fête du Sport » ?

Pour faire vivre l'héritage des Jeux au plus près des territoires, la Fête du Sport s'appuie sur une **stratégie de labellisation nationale**, en partenariat avec l'opération *Sentez-Vous Sport* portée par le CNOSF.

Dans ce cadre, tous les clubs, associations et collectivités qui le souhaitent peuvent organiser leurs propres événements labellisés « Fête du Sport » en les déclarant auprès du service régional compétent.

La Fête du Sport sera un lieu festif et convivial, ouvert à tous les publics pour la pratique et l'initiation au sport, dédié au sport bien-être et mettant en avant ceux qui font le sport, athlètes, para-athlètes, bénévoles, cadres du sport, etc.

Pourquoi se faire labelliser « Fête du Sport » ?

- Participer à une dynamique nationale festive, en célébrant l'héritage des Jeux de Paris 2024.
- Valoriser le sport comme levier de santé, d'inclusion et de lien social.
- Bénéficier d'une visibilité renforcée et d'un accès à des outils personnalisables.

Quels sont les critères pour obtenir le label « Fête du Sport » ?

- **Date** : L'événement doit être organisé le **14 septembre 2025**, ou à titre dérogatoire, **entre le 6 et le 21 septembre 2025** ;
- **Caractéristiques** : L'événement doit être sportif, festif, gratuit, écoresponsable et inclusif, en proposant des animations accessibles à tous, notamment aux personnes en situation de handicap ;
- **Lieu** : L'événement doit être organisé dans un lieu iconique ou populaire ;
- **Objectifs** : L'événement doit proposer des animations et initiations autour des bienfaits et des valeurs du sport et célébrer l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Vous avez **jusqu'au dimanche 7 septembre** pour faire votre demande de labellisation.

Comment déclarer votre événement

1. Remplissez le formulaire qui apparaît en renseignant les informations demandées.
2. Soumettez votre projet pour qu'il soit labellisé « Fête du Sport » par le service régional compétent.

Formulaire d'inscription : <https://form.jotform.com/251542941073353>



AVIS AUX ARBITRES

INFORMATIONS DÉBUT DE SAISON

Modifications Lois du Jeu – saison 2025/2026

Ci-dessous une présentation synthétique des modifications apportées pour la saison à venir. Elles vous seront présentées lors de la réunion de rentrée.

MODIFICATIONS DES LOIS DU JEU

SAISON 2025 / 2026

8 SECONDES POUR LE GARDIEN

Nouveauté : le gardien dispose de **8 secondes pour relancer**.

Dès qu'il reste **5 secondes**, l'arbitre entame un **décompte oral, accompagné d'un geste codifié** : il lève la main, doigts visibles, et effectue un mouvement de balancier partant de l'épaule vers le haut à **chaque seconde**. Ce signal renforce la clarté de la règle et la gestion du temps de jeu.

En cas d'infraction, l'arbitre **accordera un corner** pour l'équipe adverse. Le gardien ne sera averti que s'il récidive cette pratique.

LA BALLE À TERRE

Ce qui ne change pas :

- Si le **ballon se trouvait dans la surface de réparation** au moment de l'interruption, la **balle à terre est toujours donnée au gardien de but de l'équipe défendant cette surface**

Ce qui change en 2025 :

Lorsque le ballon se trouve en dehors de la surface de réparation au moment de l'arrêt du jeu, l'IFAB précise un nouveau protocole :

- La balle à terre est donnée à **un joueur de l'équipe qui, selon l'arbitre, allait clairement récupérer la possession**
- Si **cette récupération est incertaine**, la balle à terre est **donnée à un joueur de l'équipe ayant touché le ballon en dernier (si dans la surface : au gardien)**

Maintenant, la BAT s'effectue à **l'endroit où le jeu a été arrêté**

LE PENALTY

Ce qui change en cas de double contact involontaire :

Si le but est marqué : **le but sera refusé et le penalty à retirer**
 Si le but n'est pas marqué : **un coup franc indirect pour la défense sera donné**

RÔLE CRUCIAL DU CAPITAINE RENFORCÉ

Clarification officielle du rôle du capitaine dans la relation avec l'arbitre. Ce qui était déjà en pratique dans certaines compétitions depuis la saison dernière est désormais formalisé dans les Lois du Jeu : La FFF a décidé d'adopter la directive selon laquelle **seul le capitaine peut s'adresser à l'arbitre** pour obtenir des explications, et ce, **uniquement dans des conditions précises** :

- Le capitaine doit faire sa demande de **manière respectueuse, sous peine d'être également sanctionné**
- L'échange ne peut avoir lieu que pour des situations importantes (but refusé, carton rouge, penalty, etc.)
- Les autres joueurs ne doivent pas intervenir**, ce qui renforce la lisibilité et l'autorité sur le terrain

En retour, l'arbitre est invité à répondre clairement au capitaine lorsqu'il est sollicité dans ces conditions.

En cas de non respect de ces mesures, les joueurs seront avertis pour contestations, donc **exclu temporairement**

District de la Vienne de Football

Recrutement d'un Conseiller Territorial en Arbitrage (CTA) – salarié

Pour votre information, Tanguy FLOZE rejoint le District en tant que CTA. Recrutement, fidélisation, formation... sont les grandes lignes de ses missions. Une excellente nouvelle pour l'arbitrage départemental et sa structuration !

Calendrier prévisionnel / dates à venir

Etant donné la future implication de Tanguy dans les missions ci-dessus, le calendrier prévisionnel des actions de la Commission Départementale d'Arbitrage cette saison ne paraîtra qu'après son arrivée prévue le 1^{er} septembre à ce jour. Néanmoins, nous souhaitons vous communiquer les premières dates importantes à venir :

- Réunion de rentrée / stage de cohésion

Elle aura lieu le **samedi 27 septembre prochain** de 8h00 à 16h30, le lieu vous sera communiqué prochainement. Vous pouvez d'ores et déjà réserver cette date importante du début de saison.

Pour rappel, l'ensemble des arbitres (stagiaires, jeunes, seniors) toutes catégories confondues est conviée à ce rassemblement, ainsi que les observateurs.

Le formulaire d'inscription sera adressé début septembre.



- Tests physiques arbitres départementaux

Les créneaux sont les suivants :

Mardi 09 septembre 2025 – RDV 21h00 – début des tests à 21h30
Jeudi 11 septembre 2025 - RDV 18h45 – début des tests à 19h15
Samedi 13 septembre 2025 - RDV 9h00 – début des tests à 9h30
Mardi 23 septembre 2025 - RDV 21h00 – début des tests à 21h30
Jeudi 25 septembre 2025 - RDV 18h45 – début des tests à 19h15

Sessions de rattrapage (si excusé sur l'ensemble des sessions initiales) :

Mardi 28 octobre 2025 – RDV 21h00 – début des tests à 21h30
Jeudi 27 novembre 2025 - RDV 18h45 – début des tests à 19h15

Sur les installations du terrain synthétique St Nicolas à Poitiers.

Le formulaire d'inscription et les modalités (identiques aux saisons précédentes) seront adressées la semaine prochaine.

- Stage spécifique assistants départementaux

Il aura lieu le samedi 1^{er} novembre 2025 dans le District 79.

Renouvellement saison à venir

114 arbitres sont désignables à ce jour (dossier complet = aptitude médicale – *DMA ou QS Sport transmis* – demande de licence arbitre saisie et fiche de renseignements complétée).

Pour rappel, pour les autres, vous devez être engagé **avant le 31 août pour couvrir votre club vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage. Restez vigilant !**

Coupe de France

Le second tour aura lieu dès les 30 & 31 août. Les désignations paraîtront dès le lendemain du tirage au sort effectué par la LFNA.

Pour anticiper les questions sur le défraiement, c'est la Ligue (gestionnaire de la compétition) qui, tous les ans, effectue les virements des tours 1 & 2 au mois d'octobre (en même temps que les indemnités du mois de septembre).

FIA

Les dates des formations initiales d'arbitre ont été publiées. Pour votre info et si vous souhaitez en parler au sein de votre club, trois sessions auront lieu à Poitiers.

Session 1 : 04 et 05/10/2025 + 11/10/2025

Session 2 : 06 et 07/12/2025 + 13/12/2025

Session 3 : 17 et 18/01/2026 + 24/01/2026

WhatsApp

Les groupes ont été mis à jour par catégorie. Si vous n'y êtes pas, merci de nous l'indiquer par mail.

Info J1 championnats seniors départementaux

Suite à ce communiqué (<https://foot86.fff.fr/simple/communique-officiel/>), merci de prendre note que les désignations pour la première journée de championnat seront donc retardées.

MANIFESTATIONS UNAF 86

Ci-dessous la liste et les dates des événements futurs organisés par l'UNAF 86 :

- Assemblée Générale de l'UNAF 86 : 5 septembre 2025 - 18h30 - Dissay
- **Loto UNAF 86 : 11 octobre 2025 – 86300 Fleix**
- AG UNAF Nouvelle-Aquitaine : 27 juin 2026 (lieu et horaire à déterminer)



AVIS AUX ÉDUCATEURS



Saison 2025 - 2026

DIPLÔMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Coach Jeunes	Poitiers	Positionnement 01/12/2025	J1/J2 : 09h00-17h30 J3 : 09h00-12h30
		Semaine 1 du 07 au 09/01/2026	
		Semaine 2 du 18 au 20/03/2026	
		Certification 05/05/2026	
Coach Séniors	Inter-secteur avec les Deux-Sèvres	Positionnement 24/11/2025	08h30-17h00
		Semaine 1 du 12 au 13/01/2026	
		Semaine 2 du 09 au 10/03/2026	
		Certification 28/04/2026	
Responsable École de Football	Poitiers	Positionnement 09/10/2025	09h00-17h00
		Semaine 1 13,14/11 et 15,16/12/2025	
		Semaine 2 29,30/01 et 2,3/03/2026	
		Certification 15/04/2026	



Retrouvez toutes les
informations sur notre site
internet lfn.fff.fr





CERTIFICATIONS

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF2	Poitiers	22/01/2026	A définir
CFF3	Poitiers	27/01/2026	A définir

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U6-U9	Poitiers	22/10 et 03/12/2025	09h00-17h00
CFI U6-U9	Poitiers	17/02 et 08/04/2026	09h00-17h00
CFI U10-U13	Poitiers	21/10 et 19/11/2025	09h00-17h00
CFI U10-U13	Poitiers	16/02 et 07/04/2026	09h00-17h00
CFI U14-U19	Vasles (Inter-secteur 79/86)	12/11 et 26/11/2025	09h00-17h00
CFI Séniors	Inter-secteur 79/86	19/01 et 09/02/2026	09h00-17h00

Formations Professionnelles Continues (Recyclage)

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
FPC	Poitiers	03/09 et 13/09/2025	09h00-18h00



Retrouvez toutes les informations sur notre site internet lfn.fff.fr





COMITÉ DE DIRECTION

PV N°3

Consultation électronique du jeudi 21 août 2025

Présidence : M. Stéphane BASQ

Membres : Mmes Béatrice MATHIEU - Sylvie TESSERAU et Nadia STOURY

MM. Sébastien AUBINEAU - Philippe BARRITAUULT - Jean-Pierre BERNARD - Patrice BILLY - Jacky CHAUVIN - Jacques DANTAN - Christian DELCEL - Bruno DUPUIS - Franck ECAULT - Daniel FRAUDEAU - Dominique GIRAUD - Jean Michel GUILLET - Jean-Bernard HUS - Eric MAIOROFF - Alexandre MARTINEAU - Jean Paul PEYNET - Laurent ROHARD - Christian SAVIGNY

Personnes ayant répondu à la consultation électronique

Mmes Béatrice MATHIEU, Nadia STOURY et Sylvie TESSERAU

MM. Sébastien AUBINEAU - Philippe BARRITAUULT - Stéphane BASQ - Jean-Pierre BERNARD – Patrice BILLY - Jacky CHAUVIN - Jacques DANTAN - Bruno DUPUIS - Franck ECAULT - Daniel FRAUDEAU - Jean Michel GUILLET - Jean-Bernard HUS - Eric MAIOROFF - Alexandre MARTINEAU - Jean Paul PEYNET

COMPOSITION DES POULES DE DÉPARTEMENTAL 4 et DÉPARTEMENTAL 5

Les membres du Comité se sont prononcés, avec 18 voix pour, sur la composition des poules de Départemental 4 et Départemental 5 (ci-dessous) comme suit, sous réserve d'éventuelles modifications à la demande des clubs.

DÉPARTEMENTAL 4

Poule A

ASM (1)
CEAUX LA ROCHE (1)
LA PALLU (2)
LES 3 MOUTIERS (1)
LOUDUN (2)
MIREBEAU (2)
OUZILLY (1)
SAMMARCOLLES (1)
ST LEGER DE MONTBRILLAIS (2)
VOUILLE LATILLE (1)

Poule B

AVAILLES en CHATELLERAULT (2)
BEAUMONT ST CYR (4)
CENON/VOUNEUIL (2)
CHÂTELLERAULT PORTUGAIS (2)
CHÂTELLERAULT REUNIONNAIS (1)
COUSSAY LES BOIS (1)
INGRANDES (2)
NAINTRE (3)
OZON (3)
ST REMY SUR CREUSE (1)

Poule C

JARDRES (1)
JOUHET PINDRAY (1)
LA CHAPELLE VIVIERS (1)
LAVOUX-LINIERS (1)
LEIGNES SUR FONTAINE (2)
MONTMORILLON (3)
NIEUIL L'ESPOIR (3)
ST JULIEN L'ARS (2)
ST SAVIN ST GERMAIN (2)
VALLÉE DU SALLERON (1)

Poule D

ARCHIGNY (1)
CHASSENEUIL – ST GEORGES (3)
CISSE (1)
DISSAY (1)
JAUNAY MARIGNY (2)
MONTAMISE (2)
POITIERS ASAC (2)
POITIERS BEAULIEU/GIBAUDERIE (1)
POUILLE TERCE (1)
VICQ SUR GARTEMPE (2)

Poule E

3 VALLEES 86 (4)
BOIVRE (1)
FONTAINE LE COMTE (3)
ROUILLE (2)
SAVIGNY L'EVESCAULT (1)
SÈVRES ANXAUMONT (2)
SMARVES - ITEUIL (2)
VERNON/FLEURÉ (1)
VIVONNE (2)
VOUNEUIL BERUGES (2)

Poule F

ACG FOOT SUD 86 (2)
AVAILLES LIMOUZINE / PRESSAC (1)
BOURESSE / QUEAUX MOUSSAC (1)
BRION - ST SECONDIN (2)
CHATAIN (1)
CHÂTEAU LARCHER (3)
ST MAURICE GENCAY (2)
ST SAVIOL (2)
USSON – L'ISLE (2)
VALENCE en POITOU COUHE (1)



DÉPARTEMENTAL 5

Poule A

BEUXES (1)
 CHAMPIGNY (1)
 LES TROIS MOUTIERS (2)
 MONCONTOUR (1)
 MOUTERRE SILLY (1)
 NORD VIENNE (2)
 SAMMARCOLLES (2)
 ST CHRISTOPHE (2)
 UCSE (3)
 VENDELOGNE (1)

Poule B

ANTRAN (3)
 CHAMPIGNY (2)
 LEIGNE/USSEAU (2)
 MONCONTOUR/COUSSAY (2)
 NAINTRE (4)
 ORCHES (1)
 ST CHRISTOPHE (1)
 THURE BESSE (2)
 UCSE (2)

Poule C

AVAILLES EN CHÂTELLERAULT (3)
 BONNEUIL MATOURS (1)
 BUXEUIL (1)
 COUSSAY LES BOIS (2)
 INGRANDES (3)
 OYRE-DANGE (3)
 PLEUMARTIN LA ROCHE POSAY (1)
 ST REMY S/ CREUSE (2)
 VICQ SUR GARTEMPE (3)

Poule D

AVANTON (3)
 BONNEUIL MATOURS (2)
 CHÂTELLERAULT PORTUGAIS (3)
 DISSAY (2)
 LA PALLU (3)
 LAVOUX-LINIERS (2)
 MONTAMISE (3)
 SEVRES ANXAUMONT (3)
 VILLENEUVE (1)

Poule E

AVANTON (2)
 BOIVRE (2)
 DISSAY (3)
 JAUNAY MARIGNY (3)
 POITIERS ASAC (3)
 POITIERS BAROC (1)
 QUINCAY (2)
 VENDELOGNE (2)
 VOUILLE LATILLE (2)

Poule F

ASLONNES (2)
 CROUTELLE/FONTAINE (1)
 DIENNE (1)
 FC 3 VALLES 86 (5)
 MIGNE AUXANCES (3)
 NOUAILLE (4)
 SMARVES ITEUIL (3)
 ST JULIEN L'ARS (3)
 ST MAURICE GENCAY (3)
 VALDIVIENNE (3)

Poule G

ADRIERS (1)
 BOURESSE/QUEAUX MOUSSAC (2)
 HAIMS (1)
 LA CHAPELLE VIVIERS (2)
 MAZEROLLES LUSSAC (1)
 MONTMORILLON (4)
 NALLIERS/ST SAVIN (1)
 SAULGE (1)
 SILLARS (1)
 VALLÉE DU SALLERON (2)

Poule H

ASLONNES (1)
 BIARD (2)
 BRION - ST SECONDIN (3)
 COULOMBIERS (1)
 MONTAMISE (4)
 ROUILLE (3)
 SMARVES ITEUIL (4)
 ST BENOÎT (3)
 VALENCE EN POITOU OC (3)
 VOUNEUIL BERUGES (3)

Poule I

ACG FOOT SUD 86 (3)
 ADRIERS (2)
 AVAILLES LIMOUZINE / PRESSAC (2)
 BLANZAY (1)
 LUSIGNAN (2)
 PAYROUX CHARROUX MAUPREVOIR (2)
 SAVIGNE (1)
 SOMMIÈRES ST ROMAIN (2)
 VALENCE EN POITOU OC (2)

Prochain Comité sur convocation

Le Président
 Stéphane BASQ

La Secrétaire Générale
 Béatrice MATHIEU



COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

Réunion du Bureau du lundi 11 août 2025 par consultation électronique Procès-verbal n°1

Président : M. DUPUIS Bruno

Présents : MM. CHARON Gaël, PLAINCHAMP David

CLASSEMENTS & AFFECTATIONS

Courrier de Pierrick ALCOBENDAS.

Une erreur informatique provenant d'une extraction des notes du logiciel Evalbox s'est produite concernant Pierick ALCOBENDAS. La note de 0 lui avait été attribuée concernant l'examen n°2 (examen non réalisé).

Attendu que suite à son échange téléphonique avec le Président Bruno DUPUIS, l'intéressé a transmis par mail le 30 juin 2025 une copie d'écran de son résultat réel notifiant la note de 12/20.

Attendu qu'après un échange auprès de Paul HERGAULT, responsable de la formation d'Evalbox et vérification au niveau du logiciel, la note de 12/20 était bien validée.

L'intéressé a bel et bien effectué l'examen mais avec un jour de retard. Il convient donc de le rétablir dans ses droits en lui attribuant la note de 11 (note examen 12 – 1 point de pénalité) = 11 conformément à la décision prise dans la réunion du lundi 02 juin 2025 (Procès-verbal n°04).

En obtenant la note de 11/20 au second examen, sa nouvelle moyenne théorique est de 12.8/20 (au lieu de 5.1, note inférieure à 10 qui avait entraîné sa descente en D3 – cf article 18 RI CDA).

L'intéressé, de par son nouveau classement, est réintégré à l'effectif **Arbitre D2**.

Le bureau de la CDA demandera que cette modification soit validée par les membres du Comité de Direction.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

**Le Président,
Bruno DUPUIS**

**Le Secrétaire de séance,
Gaël CHARON**



INFORMATIONS DIVERSES

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2025/2026

Rassemblement U13 Garçons



CONVOCAATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, et suite au retour des fiches « Défis Sportifs » par les clubs ainsi que les différents stages effectués la saison passée, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique organisent un rassemblement à destination de jeunes joueurs nés en 2013.

Pour ce rassemblement, chaque joueur devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur
- d'un ballon (taille 4)
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe

En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT au numéro suivant : 06.44.28.33.94 (M. Anthony ALLOUIS, CTD PPF 86)

ATTENTION !!!!!!!!!!!!!!!.....

DEUX stages organisés au cours de l'après-midi comme suit :

**LUNDI 25 AOÛT 2025 de 13h30 à 15h30
à ST BENOIT
(Terrain synthétique de La Varenne - 86280)**

Liste des 46 joueurs convoqués pour ce stage :

BIARD : MAMORY Nassar

CHASSENEUIL/ST GEORGES : BESSAC Edouard, MARIE Nelson, **POUSSET Noam**

CHATELLERAULT S.O.C : BIOSAC Jules, COELHO THIEBAUD Lisandro, FOFANA Sankoumba, HERNANDEZ Milan, JEANNE Eliam, SAVATIER Milo, VIVIER Lyno, **GAZZURELLI Maël**, DOS SANTOS TARELHO Ruben, KANDILA Imrane

CHATELLERAULT PORTUGAIS : GIRARD Adnan, HADDAN Amir

E.S LA PALLU : PICARD Gabriel, MICHEAU Yoni

G.J ANTOIGNE/INGRANDES : CHALARON Andrew, BAUDOUIN Théo

G.J AVENIR 86 : METRO Mylan, PINARD Mathis

MIGNE-AUXANCES : VEZIN Arthur, PEREIRA Robin, CAPILLON Joey

NAINTRE : LANCEREAU Baptiste, SANSQUIER Diego

NEUVILLE : BEAUFORT Neyliann, RASOLOMPIAKARANA Lenny, HEUDE Raphaël, **GOURDON Arthur**, BARBOT Lyvann

OZON F.C : SYLLA Mouctar, RAOUI Yassine, BERTHELIN Marlone

STADE POITEVIN F.C : KABA Yadali, **RUIZ Lenny**, JACQUET Lenda, DRAME Ibrahima, DESMAZEAU Thomas, GUIRASSY Lamine, DIABY Souwareba, BROSSIER Théo, ANEMICHE Zacharie, COUDREAU Arthur, BELMOKADEM Slimane



LUNDI 25 AOÛT 2025 de 15h30 à 17h30
à ST BENOIT
(Terrain synthétique de La Varenne - 86280)

Liste des 45 joueurs convoqués pour ce stage :

BUXEROLLES : FLAVIEN Robin, **DAVID Gabi**, LEBAS Théo

G.J ESPOIR SUD POITIERS : LACAS Antoine, MANGOT Axel, SABOURIN Julien, CAILLET Léo, SAILLIER Manoa, BECHU Oscar, BENCINI Tiago, **PIERREFICHE Ruben**

G.J DISSAY/BEAUMONT : ALI ABDOUL HAMID Aby, BADAD Jalis, **BERTAUD Louis**, FOUQUERAY Paul

G.J FOOT SUD 86 : PASZEK Joseph, PISSARD Owen

G.J SUD HAUT POITOU : FETIVEAU CAMPIN Sasha, **LIEGE Milan**

G.J TROIS VALLEES 86 : PUAUD Maé

G.J VAL de VONNE : TALMOT Corentin, GAULT Victor

G.J V.V.M/CHAUVIGNY : BOHAN Paul, CAHORS Louis, DUPE Lucas Nolan, LEGUBE SOLLELIS Edouard, RIANE Wassim, **PELLETIER Timothé**, VERNOIS Ilan, PINDOREK Tom

MONTMORILLON : HEBRAS Timéo, BOUCHE MASSELOT Nils

NIEUIL L'ESPOIR : ALI Naym

POITIERS ASAC : EL HAJJAMI Youssef, KABA Kaloko

POITIERS TROIS CITES : GOLITIN FEITOZA MIRA Olihan, RIDAY Iyad

ST MAURICE-G/C.L/B/A/S : GIRAUD Théo, REDIN Yowen, GARGOUIL Noah, FRADIN Julien

VALDIVIENNE : **CHEVALIER Jules**

VALENCE-en-POITOU : LARROUYAT Rafaël

VOUNEUIL/BERUGES : SEINE Enzo, CATY Bastien

Encadrement : ALLOUIS Anthony (CTD PPF) et des membres de la Commission Technique 86

EN GRAS, les Gardiens de But convoqués



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE**PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :**

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et Prénom du joueur) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2025-2026 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**

- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

ATTENTION :**ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable dès le premier jour du stage.**

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –
Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2025/2026

Stage Détection U14 Garçons



CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et le District, le Conseiller Technique PPF 86 et les membres de la Commission Technique 86 organisent un rassemblement réservé uniquement à des jeunes joueurs nés en 2012.

JEUDI 28 AOÛT 2025 à VOUNEUIL-sous-BIARD

(Stade des Arches - terrain Honneur en herbe - 86580)

(rendez-vous à 13H45 - fin prévue vers 17h30)

Pour ce rassemblement, chaque joueur devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur

- d'une gourde

- de l'autorisation parentale jointe

L'encadrement de ces rassemblements sera assuré par Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF/Formation LFNA, et plusieurs membres de la Commission Technique Départementale 86.

Liste des 33 joueurs (dont 4 Gardiens de But) convoqués :

- CHÂTELLERAULT S.O.C : CHABOISSON Jules
- G.J DISSAY BEAUMONT : MALLET Noam
- G.J ESPOIR SUD POITIERS : HECKLY Ruben, LAURET Gabin, TAUPIN Kylian, MIRONNEAU Ethan, FUMERON Amaury
- G.J VAL de VONNE : BRACONNIER Sorel, PROUST Kenzo
- G.J V.V.M CHAUVIGNY : AUZANNET Myron, PERROT Noé, ROCHET Enzo, KOULIBALY Fallilou, MAILLARD Nolan
- G.J TROIS VALLEES 86 : TRIPOTEAU Rémi
- MIGNE-AUXANCES : GIRARDEAU Noah
- MONTMORILLON : GAUCHON Valentin
- POITIERS ASAC : CARLIER Nohlan, DIABY Yadaly
- STADE POITEVIN F.C : AUXEMERY BESNEVILLE Charly, MAHAMAT Erwan, RAYNAUD Lucas, ROY Aronne, RAOUI Hatim, MALE Aly, TOURE Ismaël, AKYOLLU Tuncay, LAAFAR Kais, CAMARA Sandara, RUFFIN Hugo, NGBOPOLO KOLENA Kévin, MILON Yanis
- VOUNEUIL/BERUGES : NOUZILLEAU Lucien

*En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT au numéro suivant : 06.44.28.33.94
(M. Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF 86)*



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et Prénom du joueur) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2025-2026 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**

- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

ATTENTION :**ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable le jour du stage.**

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –
Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86

Saison 2025-2026

Stages DETECTION / SELECTION U13 et U14 FILLES



CONVOCATION OFFICIELLE

à l'attention de **TOUTES** les jeunes joueuses
nées en 2012 et 2013

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et le District, le Conseiller Technique PPF 86 et les membres de la Commission Technique 86 organisent un rassemblement réservé uniquement à des jeunes joueuses nées en 2012 et 2013.

ATTENTION !!!!!!!!!!!!!!!.....

DEUX stages organisés au cours de l'après-midi comme suit :

Rassemblement U13F

(joueuses nées en 2013)

**VENDREDI 29 AOÛT 2025 de 13h30 à 15h30
à BUXEROLLES**

(Terrain synthétique - complexe André Messy - 86180)

Rassemblement U14F

(joueuses nées en 2012)

**VENDREDI 29 AOÛT 2025 de 15h30 à 17h30
à BUXEROLLES**

(Terrain synthétique - complexe André Messy - 86180)

Pour ce rassemblement, chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de footballeuse
- d'un ballon (taille 4 pour les U13, taille 5 pour les U14) bien gonflé
- de l'autorisation parentale ci-jointe
- d'une gourde



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et Prénom de la joueuse) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2025-2026 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**

- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

ATTENTION :**ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable dès le premier jour du stage.**

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –
Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2025/2026

Stage Détection/Sélection U15 Garçons



CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et le District, le Conseiller Technique PPF 86 et les membres de la Commission Technique 86 organisent un rassemblement réservé uniquement à des jeunes joueurs nés en 2011.

MERCREDI 3 SEPTEMBRE 2025 à BERUGES
au Stade des Cours (terrain Honneur en herbe - 86190)
(rendez-vous à 13H45 - fin prévue vers 17h30)

Pour ce rassemblement, chaque joueur devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe

Liste des 37 joueurs (dont 3 Gardiens de But) convoqués :

- **CHÂTELLERAULT S.O.C** : PERNES Martin, CHABOISSON Louis, ANTIGNY Axel, RENAULT Andy, PLANCHET Maxens, EPINOX Jehann
- **G.J ESPOIR SUD POITIERS** : COPPENS Yannis
- **G.J VAL de VONNE** : BOUET Adrien
- **MIGNE-AUXANCES** : CHAUVIN Kylian, MARTIN Hélian, MOUSSET Maël, DRAME Aboubacar, ARTUS Adam, EL GOTO Adam, SAHKO Soriba
- **MONTMORILLON** : PERRIN Titouan, THEZARD Nathan, AUPETIT Etane, BERGER Maël
- **NEUVILLE** : OUSSANI Yllan, VALETTE Edgar
- **POITIERS ASAC** : KHARMOUDI Reda
- **STADE POITEVIN F.C** : MIGAULT Niels, MADI SILAHI Naoufale, EMBOUAZZA Wassil, SANGUINITI Leo, RUIZ Nolan, CHERAFT Nassim, BOKELO Jason, CAILLAUD Gabin, AYRAULT Lucas, THOUMANGOYE Ismaël, DELHOMME Axel, DESMAZEAU Nathan, LIQUOIS Arsène, BARBOTTIN Enzo
- **VOUNEUIL/BERUGES** : BARBOT-MESMIN Victor

*Pour toute autre information complémentaire si besoin, merci de bien vouloir me contacter au 06.44.28.33.94.
Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique Départemental PPF 86.*



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE**PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :**

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)**Autorise** (Nom et Prénom du joueur) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2025-2026 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**

- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

ATTENTION :**ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable le jour du stage.**

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –
Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>